

Saint Sacrément précédait et préparait les visites qu'il allait faire individuellement aux hommes d'œuvres dont il avait le nom. On voit par là que c'est en haut que M. Vrau cherchait l'inspiration de son activité. S'il est vrai que personne n'a plus agi que lui, il est constant aussi que personne n'a plus prié. Il était toujours en présence de Dieu. Son adoration nocturne du samedi soir au dimanche est un fait notable dans sa vie. Ceux qui l'ont vu là, au pied de l'autel, enveloppé tout entier de la présence divine, se sont demandé souvent: "De quoi parle-t-il au Maître? Que lui répond le Maître?" Ses œuvres sont cette réponse. Son grand Conseil était là, son grand Directeur était là: "C'est là, ont témoigné plusieurs, que M. Vrau a puisé dans ses nuits d'adoration, toutes les lumières et les grâces dont il eut besoin pour sa conduite spirituelle et celle de ses œuvres."

Il semble que cette confiance presque ingénue en la divine Eucharistie pour faire réussir leurs œuvres soit la marque distinctive des vrais apôtres sociaux. Le Comte Albert de Mun nous en fournit une nouvelle preuve. Ainsi il nous avoue lui-même qu'à l'aurore de sa *Vocation sociale*, lorsque lui et ses amis eurent dressé leur programme d'action catholique, ils renouvelèrent devant l'Hostie sainte, à la suite d'une bénédiction du Très Saint Sacrement, les engagements qu'ils avaient contractés dans la fameuse soirée du 23 décembre 1871.

Le Comte de Mun devait rester fidèle à cette manière de faire. De là vint que, dans la suite, la fondation des cercles ouvriers était presque toujours accompagnée, comme à Belléville, de la bénédiction du Très Saint Sacrement. D'ailleurs s'il restait encore quelque doute sur la part que le vaillant apôtre entendait donner à l'Eucharistie dans les œuvres sociales, il suffirait de relire les statuts qu'il a redigés pour servir de base aux cercles catholiques d'ouvriers. On y lit en effet que les membres devront faire une communion annuelle pour le salut des ouvriers leurs frères (Art. 2). De plus il est stipulé que chaque cercle devra avoir une chapelle destinée aux confrères afin qu'ils puissent visiter facilement l'Hôte de nos tabernacles. Dans les petites localités où la chose